



Déclaration préalable CE Orange France Siège du 20 Octobre 2016

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du CE Orange France Siège,

En Janvier 2016, nous nous félicitons de l'arrivée de Monsieur Bousquet et faisons le vœu d'un renouveau du dialogue social. Un dialogue social rénové, qui respecte les instances. Neufs mois se sont écoulés et le bilan du dialogue social est peu probant ! Quelques illustrations :

- DCOF : nous vous alertions déjà en début d'année sur la situation de cette direction qui ne cesse de vivre des réorganisations. On ne peut que regretter aujourd'hui les turpitudes dans les dossiers qui ont été présentés après moultes relances de la part des élus.
- DMGP : nous en parlerons lors de cette séance évidemment. Mais peut-on considérer aujourd'hui que les engagements pris vis-à-vis des IRP et des salariés ont été respectés ? Un dossier de réorganisation en apparence construit avec les instances mais qui ne semble pas suivi de beaucoup d'effets opérationnels à l'aube d'une nouvelle réorganisation que vivront certains salariés de cette direction
- DCGP : encore un dossier traité dans le total irrespect des IRP. On parle ici de la fermeture des réseaux de franchisés Mobistore. Certes nous allons échanger sur le sujet encore aujourd'hui. Mais une fois de plus sur insistance des élus. Des salariés perdent tout ou partie de leur activité et des postes sont supprimés. Certes un accompagnement individuel a été mise en place. Mais il ne propose aucun suivi sur du plus long terme. Est-ce nécessaire de vous rappeler que tout dossier de cet ordre doit être au préalable présenté aux instances représentatives du personnel ? Nous sommes ici dans un cas de délit d'entrave caractérisé
- DSCD : une direction malmenée depuis plus d'un an subissant des intérim successifs de managers. Il a encore fallu dans ce dossier que nous insistions pour construire un dialogue dans l'intérêt des salariés. Est-ce si difficile d'anticiper avec les élus pour éviter des situations compliquées et à risque pour nos collègues ?

Et nous découvrons maintenant qu'une activité du périmètre OFS est supprimée ! Le service reprographie d'orange village serait fusionné avec celui d'Olivier de Serres et relocalisé sur ce site, avec le transfert d'un salarié. Au-delà de l'impact individuel de ce salarié, cette évolution a un impact considérable sur le travail déjà compliqué des assistantes de direction. Encore une fois le dialogue social semble aux abonnés absents : aucune information dans les instances concernées mais une annonce faite déjà dans les directions et auprès des salariés.

Vous voulez une nouvelle illustration toute fraîche du respect des IRP? Quand la Direction organise une journée d'accueil des nouveaux arrivants en application des accords, qu'elle convie les salariés jusqu'à 14h et que la présentation du CE et des IRP est prévue à 14h, c'est faire preuve d'un grand respect ! Alors que les nouveaux arrivants étaient plus de 50 sur la matinée, les 3 élus CFE-CGC ont eu le plaisir d'échanger avec 8 salariés. Au final, les organisations syndicales étaient plus nombreuses que les salariés. Quelle belle image du dialogue social.

A l'aube d'un projet de réorganisation important et structurant, il serait grand temps de prendre en considération le rôle des IRP au sein d'OFS et de travailler main dans la main avec nous dans l'intérêt évident de nos salariés.

Christian toi qui a su passer du combat syndical aux RH, tu assistes aujourd'hui à ton dernier CE. Les élus de la CFE-CGC soulignent le travail accompli depuis que tu as rejoint cette direction et l'ensemble des ouvriers droit du CE te remercient de ta contribution au fichier d'alimentation des ASC. Tu as assisté à nos échanges et nos débats au sein de cette instance, nous espérons que tu en garderas un excellent souvenir. Nous te souhaitons beaucoup de bonheur dans ta nouvelle vie.

Pour la délégation CFE-CGC au CE Orange France Siège